

A CONSERVER

**PELERINAGE EN POLOGNE DU 3 AU 10 AVRIL 2023 : Vivre la semaine sainte.
BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION**

Prix par personne en chambre double

Base 22 pèlerins **1 320 €**

Base 32 pèlerins **1 270 €**

Supplément chambre individuelle

140 €

Mme Mr Père Sœur

Nom Prénom

Nom de jeune fille

Adresse

Code Postal Ville

Tél fixe Tél portable

Date de naissance Lieu de naissance

E-mail

Personne à prévenir en cas d'urgence (obligatoire)

Nom et prénom

N° de téléphone ou

**Ce pèlerinage n'est pas accessible
aux personnes à mobilité réduite**

HEBERGEMENT

chambre individuelle (*dans la limite des places disponibles*)

chambre double chambre couple

A partager avec

(Attention : Si personne ne peut finalement partager votre chambre, le supplément chambre individuelle sera facturé)

**Inscription avant le 5 février 2023
dans la limite des places disponibles**

HORAIRES

Départ le 03/04—Arras : 11 H 30

Retour le 10/04—Arras : 21 H 00

FORMALITES

Carte d'identité ou passeport en cours de validité

**Merci de joindre une photocopie de votre pièce d'identité
avec ce bulletin d'inscription**

REGLEMENT

A l'inscription versement d'un acompte de :

300 € en chambre double ou couple

400 € en chambre individuelle

Solde à régler deux mois avant le départ. Vous serez considéré comme inscrit dès réception de ce bulletin accompagné de l'acompte. Les inscriptions sont prises en compte dans l'ordre de réception du courrier.

Utiliserez-vous la navette au départ d'Arras, jusqu'à l'aéroport : OUI NON

SANTE

Souffrez-vous d'un handicap physique : OUI Non

Si oui lequel :

Merci de préciser si vous avez des particularités de types allergies alimentaires, diabète ou autre

.....

Pour toute personne ayant été hospitalisée de manière continue ou ambulatoire dans les 3 mois précédant la date d'inscription :

Merci de fournir un certificat médical daté de votre date d'inscription au voyage pouvant certifier du caractère stable de la maladie et précisant que vous êtes apte à voyager. Si toutefois, l'aggravation de votre maladie (pour laquelle il y avait eu ladite hospitalisation) suscitait une prise en charge médicale pendant votre voyage, en l'absence de ce certificat, les frais engagés pour l'assistance médicale et/ou le rapatriement médical ne seraient pas remboursés.

MODE DE REGLEMENT

Espèces Chèques Vacances

Chèque (à l'ordre de la Direction des Pèlerinages)

Carte Bancaire (à la Direction des Pèlerinages)

Paiement en ligne

Virement bancaire

IBAN FR76 3000 3001 5000 0372 6005 252

Je soussigné (nom et prénom) :

déclare avoir plus de 18 ans ou être compétent à signer ce formulaire en mon nom propre. J'ai lu et compris toutes les explications de ces autorisations.

En signant ce bulletin d'inscription, j'accepte les conditions générales de participation et atteste avoir lu la notice distribuée par la mutuelle St Christophe.

Fait à Signature (obligatoire)

Le



DIRECTION DES PELERINAGES—103 rue d'Amiens—CS 61016—62008 ARRAS CEDEX Tél. : 03.21.21.40.90

e-mail : pelerinages@arras.catholique.fr—Opérateur de voyages : IM062190003

Responsabilité civile professionnelle : Mutuelle St Christophe—277 rue St Jacques—75256 PARIS

Garantie financière : ATRADIUS CREDITO—159 rue A. France—92596 LEVALLOIS PERRET

AUTORISATION POUR LE TRAITEMENT DES DONNÉES (RGPD)

J'autorise la Direction des Pèlerinage rattachée à l'Association Diocésaine d'Arras sis 103 rue d'Amiens—62000 ARRAS à :

- utiliser mes coordonnées courriels, postales et téléphoniques présentes sur ce document dans le cadre de l'organisation du pèlerinage auquel je m'inscris : oui non
- Transmettre mes coordonnées, (nom, prénom, adresse, téléphones, email) à d'autres participants du pèlerinage pour l'organisation de point de rendez-vous ou de covoiturage: oui non

J'autorise l'Association Diocésaine d'Arras à utiliser ces données aux fins de recevoir des informations et sollicitations de la

DROIT A L'IMAGE

Dans le cadre de ce pèlerinage organisé par le diocèse d'Arras, autorise :

- ma participation à titre gratuit aux séances de prises de vues réalisées par la direction des pèlerinages :
 oui non
- l'utilisation des images et sonores réalisés par leurs publications ou diffusions sur tous supports et/ou modes d'exploitation (newsletter, page Facebook, site du diocèse d'Arras)
 oui non

Ainsi, vous reconnaissez et acceptez que votre image, votre nom, votre adresse, numéro de téléphone et adresse mail, votre voix, votre interview et tout ce qui aura pu être filmé par les caméras et/ou photographié vous concernant, puissent être fixés et/ou utilisés et/ou reproduits, représentés ou adaptés en tout ou partie par le diocèse d'Arras, à titre gracieux.

oui non

Cette autorisation est donnée pour une durée de 5 ans. Et au plus tard à la fin de la promotion du pèlerinage pour lequel mon image sera utilisée. Pour les pèlerinages dont la périodicité est annuelle, le consentement est donnée jusqu'à la promotion du pèlerinage de l'année suivante.

Vous comprenez et acceptez que votre accord n'oblige nullement le diocèse d'Arras à utiliser votre interview et/ou les images fixes et/ou audiovisuelles sur lesquelles vous pourriez apparaître.

En outre, les adresses, numéros de téléphone et adresses mail que vous avez renseignés sont nécessaires dans le cadre de la gestion des images collectées par le diocèse d'Arras et leur utilisation par le service diocésain des pèlerinages. Elles sont destinées au responsable de la direction des pèlerinages .

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement général sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement, de modification et de rectification des informations vous concernant. Vous disposez également d'un droit d'opposition au traitement de vos données à caractère personnel, ainsi que d'un droit d'opposition. Vous disposez enfin du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont vous entendez que soient exercés, après votre décès, ces droits.

Vous pouvez exercer ces droits auprès du responsable du service diocésain des pèlerinages du diocèse d'Arras à l'adresse suivante : Direction des Pèlerinages — 103 rue d'Amiens — CS 61016—62008 ARRAS Cédex.

Enfin vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, autorité de contrôle en charge du respect des obligations en matière des données à caractère personnel.

Je garantis avoir tout pouvoir pour accorder la présente autorisation. Je garantis le diocèse d'Arras contre toute action ou contestation de tiers concernant l'utilisation et l'exploitation de mon image, de ma voix et de mes propos.

CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation doit être notifiée par courrier.

Frais d'annulation transport :

- à plus de 30 jours avant le départ un montant de 100 € sera retenu.
- entre 30 et 21 jours avant le départ : 25% du montant total du voyage,
- entre 20 et 8 jours avant le départ : 50% du montant total du voyage,
- entre 7 et 2 jours avant le départ : 75% du montant total du voyage,
- à moins de 2 jours avant le départ : 90% du montant total du voyage,
- le jour du départ : 100% du montant total du voyage

Tout voyage interrompu ou abrégé du fait du voyageur pour quelque raison que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement

La Direction des Pèlerinages



A RETOURNER

**PELERINAGE EN POLOGNE DU 3 AU 10 AVRIL 2023 : Vivre la semaine sainte
BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION**

Prix par personne en chambre double

Base 22 pèlerins 1 320 €

Base 32 pèlerins 1 270 €

Supplément chambre individuelle

140 €

Mme Mr Père Sœur

Nom Prénom

Nom de jeune fille

Adresse

Code Postal Ville

Tél fixe Tél portable

Date de naissance Lieu de naissance

E-mail

Personne à prévenir en cas d'urgence (obligatoire)

Nom et prénom

N° de téléphone ou

**Ce pèlerinage n'est pas accessible
aux personnes à mobilité réduite**

HEBERGEMENT

chambre individuelle (dans la limite des places disponibles)

chambre double chambre couple

A partager avec.....

(Attention : Si personne ne peut finalement partager votre chambre, le supplément chambre individuelle sera facturé)

FORMALITES

Carte d'identité ou passeport en cours de validité

Merci de joindre une photocopie de votre pièce d'identité avec ce bulletin d'inscription

SANTE

Souffrez-vous d'un handicap physique : OUI Non

Si oui lequel :

Merci de préciser si vous avez des particularités de types allergies alimentaires, diabète ou autre
.....

Pour toute personne ayant été hospitalisée de manière continue ou ambulatoire dans les 3 mois précédant la date d'inscription :

Merci de fournir un certificat médical daté de votre date d'inscription au voyage pouvant certifier du caractère stable de la maladie et précisant que vous êtes apte à voyager. Si toutefois, l'aggravation de votre maladie (pour laquelle il y avait eu ladite hospitalisation) suscitait une prise en charge médicale pendant votre voyage, en l'absence de ce certificat, les frais engagés pour l'assistance médicale et/ou le rapatriement médical ne seraient pas remboursés.

**Inscription avant le 5 février 2023
dans la limite des places disponibles**

HORAIRES

Départ le 03/04—Arras : 11 H 30

Retour le 10/04—Arras : 21 H 00

REGLEMENT

A l'inscription versement d'un acompte de :

300 € en chambre double ou couple

400 € en chambre individuelle

Solde à régler deux mois avant le départ. Vous serez considéré comme inscrit dès réception de ce bulletin accompagné de l'acompte. Les inscriptions sont prises en compte dans l'ordre de réception du courrier.

Utiliserez-vous la navette au départ d'Arras, jusqu'à l'aéroport : OUI NON

MODE DE REGLEMENT

Espèces

Chèques Vacances

Chèque (à l'ordre de la Direction des Pèlerinages)

Carte Bancaire (à la Direction des Pèlerinages)

Paiement en ligne

Virement bancaire

IBAN FR76 3000 3001 5000 0372 6005 252

Je soussigné (nom et prénom) :

déclare avoir plus de 18 ans ou être compétent à signer ce formulaire en mon nom propre. J'ai lu et compris toutes les explications de ces autorisations.

En signant ce bulletin d'inscription, j'accepte les conditions générales de participation et atteste avoir lu la notice distribuée par la mutuelle St Christophe.

Fait à Signature (obligatoire)

Le



DIRECTION DES PELERINAGES—103 rue d'Amiens—CS 61016—62008 ARRAS CEDEX Tél. : 03.21.21.40.90

e-mail : pelerinages@arras.catholique.fr—Opérateur de voyages : IM062190003

Responsabilité civile professionnelle : Mutuelle St Christophe—277 rue St Jacques—75256 PARIS

Garantie financière : ATRADIUS CREDITO—159 rue A. France—92596 LEVALLOIS PERRET

AUTORISATION POUR LE TRAITEMENT DES DONNÉES (RGPD)

J'autorise la Direction des Pèlerinages rattachée à l'Association Diocésaine d'Arras sis 103 rue d'Amiens—62000 ARRAS à :

- utiliser mes coordonnées courriels, postales et téléphoniques présentes sur ce document dans le cadre de l'organisation du pèlerinage auquel je m'inscris : oui non
- Transmettre mes coordonnées, (nom, prénom, adresse, téléphones, email) à d'autres participants du pèlerinage pour l'organisation de point de rendez-vous ou de covoiturage: oui non

J'autorise l'Association Diocésaine d'Arras à utiliser ces données aux fins de recevoir des informations et sollicitations de la

DROIT A L'IMAGE

Dans le cadre de ce pèlerinage organisé par le diocèse d'Arras, autorise :

- ma participation à titre gratuit aux séances de prises de vues réalisées par la direction des pèlerinages :
 oui non
- l'utilisation des images et sonores réalisés par leurs publications ou diffusions sur tous supports et/ou modes d'exploitation (newsletter, page Facebook, site du diocèse d'Arras)
 oui non

Ainsi, vous reconnaissez et acceptez que votre image, votre nom, votre adresse, numéro de téléphone et adresse mail, votre voix, votre interview et tout ce qui aura pu être filmé par les caméras et/ou photographié vous concernant, puissent être fixés et/ou utilisés et/ou reproduits, représentés ou adaptés en tout ou partie par le diocèse d'Arras, à titre gracieux.

oui non

Cette autorisation est donnée pour une durée de 5 ans. Et au plus tard à la fin de la promotion du pèlerinage pour lequel mon image sera utilisée. Pour les pèlerinages dont la périodicité est annuelle, le consentement est donnée jusqu'à la promotion du pèlerinage de l'année suivante.

Vous comprenez et acceptez que votre accord n'oblige nullement le diocèse d'Arras à utiliser votre interview et/ou les images fixes et/ou audiovisuelles sur lesquelles vous pourriez apparaître.

En outre, les adresses, numéros de téléphone et adresses mail que vous avez renseignés sont nécessaires dans le cadre de la gestion des images collectées par le diocèse d'Arras et leur utilisation par le service diocésain des pèlerinages. Elles sont destinées au responsable de la direction des pèlerinages .

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement général sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement, de modification et de rectification des informations vous concernant. Vous disposez également d'un droit d'opposition au traitement de vos données à caractère personnel, ainsi que d'un droit d'opposition. Vous disposez enfin du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont vous entendez que soient exercés, après votre décès, ces droits.

Vous pouvez exercer ces droits auprès du responsable du service diocésain des pèlerinages du diocèse d'Arras à l'adresse suivante : Direction des Pèlerinages — 103 rue d'Amiens — CS 61016—62008 ARRAS Cédex.

Enfin vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, autorité de contrôle en charge du respect des obligations en matière des données à caractère personnel.

Je garantis avoir tout pouvoir pour accorder la présente autorisation. Je garantis le diocèse d'Arras contre toute action ou contestation de tiers concernant l'utilisation et l'exploitation de mon image, de ma voix et de mes propos.

CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation doit être notifiée par courrier.

Frais d'annulation transport :

- à plus de 30 jours avant le départ un montant de 100 € sera retenu.
- entre 30 et 21 jours avant le départ : 25% du montant total du voyage,
- entre 20 et 8 jours avant le départ : 50% du montant total du voyage,
- entre 7 et 2 jours avant le départ : 75% du montant total du voyage,
- à moins de 2 jours avant le départ : 90% du montant total du voyage,
- le jour du départ : 100% du montant total du voyage

Tout voyage interrompu ou abrégé du fait du voyageur pour quelque raison que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

La Direction des Pèlerinages

